



Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'Administration
Séance du 14 Octobre 2022**

**RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

Information n°INFO_13_RH_22_10_14_RAP_EGAL_F_H

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 30 septembre 2022.

VU

- les articles L 2311-1-2 et D 2311-16 du code général des collectivités territoriales,
- la loi n°2014-873 du 4 août 2014,
- le décret n°2015-761 du 24 juin 2015,
- les ordonnances 2020-347 du 27 mars 2020, 2014-1329 du 6 novembre 2014,

CONSIDÉRANT

L'avis du Comité Technique du 22 septembre 2022,

Le Président,

EXPOSE

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes et leurs établissements de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette présentation a lieu en principe préalablement aux débats sur le projet de budget. Les modalités et contenus de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015.

Le rapport joint présente la politique des ressources humaines de l'EPCC sous l'angle de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Au-delà de l'état des lieux, il comporte « un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et décrit les orientations pluriannuelles. »

Il présente également les politiques menées par l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est précisé que les données présentées en 2021 concernent les Beaux-Arts de Marseille (BAM), le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille (CPBM), l'Institut de Formation Artistique Marseille Méditerranée (IFAMM) et bien sûr le Secrétariat général, en y incluant la direction générale.

L'égalité femmes-hommes est un dossier important au sein de l'établissement, de même que la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Des formations ont eu lieu les 7 et 8 juillet 2021 sur « la prévention des violences sexistes et sexuelles avec l'association « L'œil du loup », ouverte aux agents et aux étudiants.

Une conseillère de prévention a été recrutée et a pris ses fonctions en janvier 2022 pour élaborer un plan d'action, incluant des formations et le suivi du document unique.

Le document est transmis à titre d'information et n'est pas soumis au vote du Conseil d'Administration.

Fait à Marseille, le 14 octobre 2022

Le Président

Jean-Marc Coppola